

## Profession : correspondant étranger à Bruxelles

Didier PAVY

Correspondant  
auprès de la  
Commission européenne  
à Bruxelles pour  
Le Nouvel Observateur  
et pour  
le mensuel économique  
Challenges

*« Les meilleurs correspondants prennent garde de demeurer à l'écart des autres journalistes, au moins de ceux qui ont la même nationalité, et tentent, en temps de guerre comme en temps de paix, de comprendre ce qui se passe dans un pays en vivant sur place. »*

Victoria Brittain<sup>1</sup>

En mai 1998, le correspondant du *Guardian* auprès des institutions européennes, Martin Walker, publiait dans la revue britannique *Index on Censorship*, un article intitulé « Brussels spouts » (« les tuyaux de Bruxelles »<sup>2</sup>.) Ce confrère y comparait les us et coutumes médiatiques en usage dans la capitale de l'Europe avec ceux qu'il avait connus à Moscou et à Washington où il avait été précédemment en poste. Les conditions de travail outre-Atlantique, selon lui, étaient bien différentes de ce qu'elles étaient en Europe. Dans la capitale de l'ex-URSS comme dans celle de l'Union européenne, les journalistes accrédités bénéficiaient d'un environnement a priori extrêmement favorable à l'exercice de leur tâche quotidienne : salle de presse confortable, espaces de travail équipés de machines à écrire ou d'ordinateurs, téléphones, bar, etc. En revanche, le *briefing* quotidien du porte-parole de la présidence américaine avait lieu dans un sous-sol austère – l'ancienne piscine présidentielle, reconvertie du temps de Richard Nixon – où les journalistes s'entassaient comme des sardines en boîte, assis sur des

chaises rembourrées aux noyaux de pêche, et ils ne pouvaient jouir d'aucune facilité attenante.

Le « hic », toujours selon Martin Walker, c'était que la qualité du cadre de travail était dans les deux cas inversement proportionnelle à celle de l'information qui y était collectée. La politique de communication des institutions moscovites et bruxelloises était soigneusement « encadrée ». En revanche, régnait à Washington la tradition américaine de libre accès à l'information, et la quotidienne séance des questions réponses s'avérait beaucoup plus fructueuse qu'en Europe pour la presse. « Plus le confort est grand et moins ils vous en disent. Mieux ils vous traitent et plus ils vous cachent quelque chose », tranchait Walker avec ironie.

Le correspondant du quotidien londonien n'était en poste que depuis un an à Bruxelles quand il a écrit cet article aussi pertinent que décapant. Néanmoins, il n'avait visiblement pas eu encore le temps de prendre la mesure de l'évolution subtile qui était en train de se produire dans les relations entre la presse et les institutions européennes. En outre, il ne pouvait se douter que le collège des commissaires européens alors en place, présidé par le Luxembourgeois Jacques Santer, allait être contraint de démissionner moins d'un an plus tard, victime d'une affaire d'emplois « souterrains » révélée justement par ces médias qui lui semblaient intentionnellement maintenus dans un lénifiant confort.

L'histoire des relations entre la presse et la Commission de Bruxelles est à l'image de celle de la construction européenne elle-même : en mutation constante. On peut y distinguer deux périodes. Celle qui s'étend de la fondation en 1958 de la Communauté économique européenne (CEE) à l'instauration en 1995 de l'Union européenne (UE). La première période peut être qualifiée d'« archaïque » ou d'« ère des pionniers » : une centaine de correspondants seulement couvraient au début des années 1960 les tentatives de six pays de créer une zone commune de libre échange. La connivence entre les journalistes en poste à Bruxelles et les fonctionnaires de la Commission était la règle. Non écrite, bien sûr, mais implicitement acceptée et entretenue par les deux parties. Suite aux élargissements successifs de la CEE à neuf, douze puis quinze membres, et à la mise en œuvre du Traité de Maastricht, le processus de la construction de l'Europe a changé de taille et de nature.

Aujourd'hui, près de 900 journalistes de plus de 50 nationalités différentes suivent à Bruxelles les activités de 20 000 fonctionnaires, 15 000 lobbyistes, 625 parlementaires, etc. En outre, alors que la CEE était essentiellement focalisée sur une tâche d'ordre économique – réaliser et faire fonctionner le grand marché intérieur – à compter de 1995, avec la naissance de l'UE, la capitale de l'Europe prend une dimension beaucoup

plus politique, en particulier en raison du renforcement des pouvoirs du Parlement européen et de la tentative des quinze États membres de mettre sur pied une politique étrangère et une défense communes. L'on peut qualifier cette seconde période, autrement plus mouvementée, comme l'a révélé récemment l'onde de choc de la crise irakienne, de « moderne » ou d'« ère médiatico-politique ». Assumant plus clairement son rôle de contre-pouvoir, la communauté des correspondants bruxellois s'est, en revanche, divisée entre partisans et adversaires d'une UE fortement intégrée.

### Réseaux d'amis et ghettos nationaux

Au début des années 1960, Bruxelles n'était pas encore le centre de décision de la première puissance économique de la planète. Elle n'était « que » la capitale de la Belgique, soit pour beaucoup d'Européens, celle d'un pays aussi petit que plat où il pleut souvent et où l'on s'ennuie ferme à moins d'être un amateur fervent de bière, de moules-frites, de chocolat et de BD ! Pour que des fonctionnaires de qualité acceptent d'y aller faire carrière, reconstruire le Vieux continent n'était pas d'un attrait suffisant. Les pères fondateurs de la CEE l'avaient bien compris : ils offrirent de confortables rémunérations à tous ceux qui acceptaient de s'exiler dans les brumes du Nord.

Aucun organe de presse, évidemment, n'avait les moyens, ni le désir, de les imiter. En 1958, une douzaine seulement de correspondants couvraient les activités des quelque 300 fonctionnaires européens. Cinq d'entre eux travaillaient pour des agences de presse : AFP, Reuters, DPA (Allemagne), Ansa (Italie) et Associated Press. Cinq ans plus tard, ils étaient une centaine et près de trois cents au début des années 1980. Nombre de ceux qui vinrent ainsi grossir les rangs des accrédités auprès des institutions européennes furent recrutés parmi des résidents bruxellois : conjoints ou enfants de fonctionnaires expatriés, journalistes locaux en manque de « piges »<sup>3</sup>, jeunes diplômés des universités belges à la recherche d'un premier emploi, etc. Bien souvent formés sur le tas, ces correspondants étaient plutôt jeunes, inexpérimentés et, qui plus est, majoritairement dépourvus de carte de presse délivrée par un organisme national agréé. « Un décompte opéré sur les entrées de 1979 (année pour laquelle la présentation d'une carte a été notée sur les formulaires d'accréditation) donne un taux de présentation de 45,5% », révèle Gilles Bastin du Département des sciences sociales de l'École normale supérieure de Cachan<sup>4</sup>. Ce n'est pas risquer de falsifier la réalité que d'imaginer que ce pourcentage déjà faible à la fin des années 1970, l'était plus encore vingt ans auparavant.

Si la majorité de ses membres était dépourvue de toute formation professionnelle initiale, la petite communauté des journalistes chargés de couvrir les jeunes années de la construction européenne ne manquait pas, en revanche, d'enthousiasme pour cette belle aventure, cette nouvelle frontière à conquérir. Ce sentiment, elle ne pouvait guère le partager qu'avec les fonctionnaires de la Commission et les diplomates des six pays fondateurs de la CEE – les seconds étant chargés de négocier entre eux à Bruxelles les projets de législation communautaire mis au point par les premiers. Tout comme elle partageait avec eux le sentiment d'être alors quelque peu au milieu de nulle part, tant la population bruxelloise d'origine considérait « le quartier des Communautés », comme l'on dit encore aujourd'hui dans la capitale belge, comme la griffe importune d'un corps exogène.

Ainsi se bâtit un microcosme replié sur lui-même et composé d'individus liés par la famille, le manque d'expérience, l'expatriation et l'isolement et divisé en autant de ghettos nationaux qu'il y avait d'États membres. Fonctionnaires, diplomates et journalistes ne limitaient pas leurs contacts aux seules obligations professionnelles. Matches de foot, barbecues, sorties en boîtes, etc., étaient le lot de leurs loisirs communs de fin de semaine. Relations sentimentales et mariages entre les uns et les autres n'étaient pas rares. L'on était à tu et à toi. Main dans la main, pouvoir et contre-pouvoir dansaient une joyeuse farandole autour du rond-point Schuman, le centre géographique des sièges des diverses institutions communautaires.

Membre du service de presse de la Commission de 1964 à 1986 et à ce titre, porte-parole du Président luxembourgeois Gaston Thorn et du Français Jacques Delors, Manuel Santarelli témoigne : « *Entre diplomates, fonctionnaires et journalistes, des réseaux d'amitié se sont créés, surtout entre ceux originaires d'un même État membre de la CEE. "Chez Nardi", par exemple, était l'un des restaurants proches du rond-point Schuman où se retrouvaient les journalistes et les membres de la Commission de nationalité française. On s'y échangeait des tuyaux, des mini scoops. C'était un mélange des genres qui n'existe plus aujourd'hui.* » Notre interlocuteur tempère cependant son propos en ajoutant que « *cette ambiance sympathique n'empêchait pas une certaine attitude critique* ». Mais il cite, à l'appui de ce correctif, le tollé déclenché en 1977 dans la salle de presse de la Commission européenne par l'annonce de la destitution du porte-parole d'alors, l'Italien Bino Olivi, par le président britannique Roy Jenkins. Manifestation apparemment naturelle, à cette époque, d'une solidarité bien singulière. Il est vrai que bien des membres du service du porte-parole étaient d'anciens correspondants...

## La machine à propagande de la Commission

À leur décharge, on peut dire qu'il était d'autant plus difficile pour les journalistes accrédités à Bruxelles, à l'époque, d'échapper à cette étreinte contre nature et à la tentation de connivence qu'elle générait qu'ils ne disposaient guère d'autres sources d'information en dehors de la Commission. Le rituel du « rendez-vous de midi » (sic !), orchestré par son service de presse, et auquel ils durent sacrifier chaque jour dès 1965, était alors incontournable. La manne de communiqués qui y étaient mis à leur disposition – baptisés « IP » ou « Memo » dans le jargon bruxellois – n'en avait que plus de poids. Le service du porte-parole lui-même précisait en 1985 dans son vade-mecum que *« le but de chaque note est, en principe, de susciter une dépêche d'agence, un article de journal, une information de radio ou de télévision favorable à la position prise par la Commission (...) L'expérience prouve qu'une prudence particulière s'impose dans les contacts avec les journalistes qui ne sont pas accrédités à Bruxelles et qui ne sont pas connus personnellement. »* Ainsi, les correspondants en poste à Bruxelles travaillaient-ils dans une ambiance plutôt bon enfant, parfaitement décrite par Ingrid Melander de l'Agence Europe<sup>5</sup>, tout en étant en danger permanent de manipulation.

Comme le rappelle Olivier Baisnée du Centre de recherches administratives et politiques de l'Université de Rennes, *« historiquement, la Commission européenne a longtemps été la source dominante en matière d'actualité communautaire »* et il ajoute qu'elle *« s'est révélée être l'institution la plus à même de faire partager par les journalistes son interprétation des enjeux. »*<sup>6</sup>. Comment oser courir le risque de se brouiller avec votre source d'information quasi unique en écrivant des articles susceptibles de lui déplaire ? Encore plus difficile quand la source en question vous confie des travaux d'écriture de synthèse ou de brochures destinées à une plus large audience et pour ce faire, vous rémunère grassement. *« À l'époque, il suffisait de se baisser pour ramasser de l'or, »* témoigne un journaliste présent à Bruxelles à la fin des années 1970 et qui souhaite conserver l'anonymat. *Beaucoup de correspondants arrondissaient leurs fins de mois en décrochant aisément des contrats de gré à gré avec la Commission. C'était bien payé et rarement déclaré. Certains créèrent même des petites sociétés d'édition. Pour d'autres, l'objectif était de se faire embaucher au service du porte-parole lui-même. »* Sans compter avec les centaines d'abonnements que la Commission contractait auprès des agences de presse locales, notamment l'Agence Europe et Europolitique, pour leurs bulletins quotidiens. Ces abonnements assuraient à l'Agence Europe, et assurent encore aujourd'hui, par exemple, un chiffre d'affaires quasi équivalent à celui généré par l'écot de ses 5 000 abonnés privés.

En dehors des rares correspondants taxés d'eurosepticisme par leurs confrères eux-mêmes, notamment ceux des virulents tabloïds britanniques, les supposés « chiens de garde » de la Commission s'avéraient donc plutôt dociles, voire affectueux. Cette attitude favorisa chez les agents communautaires et les diplomates recrutés parmi le gratin des fonctions publiques des États membres un sentiment d'excellence et d'infailibilité ne souffrant pas la contestation. Il atteignit son apogée en 1993 avec la publication d'un rapport dû à l'ancien commissaire européen belge Willy De Clercq qui invitait la Commission à considérer la CEE comme un produit qu'il faut vendre à des journalistes ciblés et ayant pour vocation de devenir « *des supporters de la cause européenne* ». À l'évidence, au cours de cette période, les correspondants bruxellois étaient considérés a priori comme des alliés, si ce n'est tout simplement aux ordres. Il est vrai que rares furent ceux qui dénoncèrent ces pratiques, comme le fit Gérard de Séllys dans *Le Monde Diplomatique* en juin 1996, dans un article intitulé « La machine à propagande de la Commission ».

### **L'émergence d'un contre-pouvoir médiatico-politique**

Fruit d'un troc entre François Mitterrand et Helmut Kohl, le Traité de Maastricht contribua à glisser un bâton entre les rayons de ce cercle vicieux, si ce n'est à le stopper complètement. En échange de son assentiment au lancement de la monnaie unique, auquel la France tenait particulièrement, l'Allemagne, fidèle en cela à sa tradition parlementariste, avait obtenu un renforcement des pouvoirs du Parlement européen. Cela s'est traduit, notamment, par la faculté pour les eurodéputés de créer des commissions d'enquête. La toute première d'entre elles fut consacrée à la fraude sur les cigarettes et sur l'alcool dans l'UE. Bien qu'elle portait un grave préjudice tant au budget communautaire qu'à celui des États membres, la mise à jour de cette fraude ne suscita pas un intérêt significatif de la part des correspondants bruxellois. Attitude d'autant plus révélatrice qu'à leurs yeux, le Parlement demeurait, comme nous l'avons entendu dans la bouche de plusieurs confrères, « *une institution mineure, occupée de surcroît par des politiciens de seconde division* ». Une longue accoutumance aux « facilités » offertes par la Commission – institution sans véritable légitimité, ni contre-pouvoir – explique ce jugement étonnant.

L'émoi suscité dans l'opinion publique par la crise dite de « la vache folle » offrit aux parlementaires européens l'opportunité d'améliorer sensiblement leur image. Les auditions qu'ils tinrent à cette occasion furent autrement plus suivies par la presse accréditée. On se pressait

même pour assister aux dépositions des hauts fonctionnaires et des commissaires, tenus de venir s'expliquer, pour la première fois dans l'histoire de la construction européenne, devant des élus du peuple. L'assistance était d'autant plus nombreuse, il est vrai, que la création de l'UE avait également incité les médias européens à renforcer leur présence dans la capitale de cette Europe de nature autrement plus politique que feu la CEE.

Mais les membres de la communauté des correspondants étrangers à Bruxelles n'était pas seulement plus nombreux. Ils étaient aussi moins juvéniles et plus chevronnés. « L'âge moyen sur le marché a sensiblement augmenté, note Gilles Bastin, passant de 41,1 ans en 1991 à 42,3 en 1999. Le déplacement vers le haut de la pyramide des âges se fait au détriment des moins de 30 ans (leur part passe de 12,6% en 1991 à 11,4% en 1999) alors que la part des plus de 46 ans augmente (27,7% en 1991 contre 32,8% en 1999). Les nouveaux entrants arrivent en moyenne à un âge plus élevé qu'au début des années 1980 (le décalage est d'à peu près un an et demi vers le haut puisque l'on part d'un âge à l'entrée voisin de 35 ans en 1978-1979 pour arriver à 36,2 ans en 1997 et 37,3 ans en 1998). La part des entrants de moins de 25 ans (dont on peut supposer qu'ils commencent leur vie active à Bruxelles) diminue très sensiblement (14,5% en 1979 et 5,2% en 1998). L'accréditation à Bruxelles est donc sans doute de moins en moins une situation de primo-emploi. »<sup>7</sup> Outre l'arrivée de journalistes plus mûrs, on note à la fin des années 1990 à la fois une diversification des nationalités représentées dans la salle de presse – 55 en 1999 contre 43 en 1983 – et surtout une augmentation assez nette de ceux qui possèdent une carte de presse : 62% en 1999 contre 45,5% vingt ans plus tôt. Si l'on ajoute les détenteurs de cartes non reconnues par les organismes officiels de délivrance (en France la CCIJP, en Belgique l'AGJPB, au Royaume-Uni la NUJ, etc.) mais qui attestent tout de même d'une certaine expérience professionnelle, le taux de recrutement sans carte est relativement faible, constate également Gilles Bastin<sup>8</sup>.

## La chute de la maison Santer

Cette coïncidence de la montée en puissance du Parlement européen et de la professionnalisation du corps des correspondants favorise à la fin des années 1990 l'émergence à Bruxelles d'un véritable contre-pouvoir médiatico-politique capable de rivaliser avec la formidable machine à communiquer de la Commission. Alors qu'elle n'est guère vraiment perceptible à Bruxelles, cette évolution va se matérialiser à l'occasion de l'affaire des emplois dits « souterrains » qui aboutira à la démission, inédite, du collègue des commissaires européens six mois plus tard.

À l'automne 1998, cinq ou six correspondants français, allemands, britanniques et italiens furent informés, chacun de leur côté, d'un système concocté une petite dizaine d'années plus tôt par la Commission européenne pour recruter « sous le manteau » des fonctionnaires supplémentaires alors que les contraintes budgétaires qui lui avaient été imposées par les États membres et le Parlement européen le lui interdisaient. L'astuce consistait à faire embaucher ces agents par des bureaux extérieurs d'assistance technique (BAT) ayant obtenu des contrats de la Commission pour la gestion de l'aide humanitaire dans l'ex-Yougoslavie et l'Afrique des Grands Lacs et de les payer avec l'agent versé par les États membres pour cette aide. Les dits agents étaient donc embauchés par ces BAT, mais c'était en réalité la Commission qui les choisissait et qui fixait le montant de leur rémunération. En outre, ils ne travaillaient pas dans les bureaux de ces BAT – dont certains étaient installés au Luxembourg pour des raisons fiscales – mais bien dans ceux de la Commission à Bruxelles. Ce système était à la fois illégal et opaque. Il échappait notamment au contrôle du budget communautaire dont le Parlement européen avait la responsabilité. Pire, cette opacité fut mise à profit par certains hauts fonctionnaires et commissaires membres du collège présidé par le Luxembourgeois Jacques Santer, dont la française Édith Cresson, pour rémunérer des pseudo « conseillers » exerçant des emplois tout à fait fictifs.

L'importance de l'affaire incita les correspondants qui l'avaient découverte à former un *pool* proprement transnational – pour la première fois également dans l'histoire bruxelloise – afin de pouvoir mieux résister tant aux pressions exercées sur eux par le service du porte-parole de la Commission que par leurs propres confrères dès la publication de leurs premiers articles dévoilant le pot aux roses. « Ces premiers articles et l'attitude de la presse, surtout allemande et britannique, ont suscité bien des critiques, jusque dans le milieu des journalistes européens, où beaucoup considéraient qu'il s'agissait de quelques problèmes, largement montés en épingle par une presse survoltée », témoigne Ingrid Melander<sup>9</sup>.

Le correspondant à Bruxelles du quotidien *Libération*, Jean Quatremer, était l'un des membres de ce *pool* que l'entourage d'Édith Cresson n'hésita pas à présenter comme le bras armé d'un « complot d'extrême-droite ». Mortifié par l'attitude hostile de ses confrères, il décida de briser l'omerta sur les « facilités » dont jouissaient certains membres de la presse étrangère. Dans un article intitulé « Des voyages toute presse payée »<sup>10</sup>, et qui fit grand bruit dans le landerneau bruxellois, il dévoila que la Commission européenne « offre aux journalistes des voyages tous frais payés afin que l'on parle de ses activités. Ainsi ce samedi, 34 journalistes accrédités auprès de l'Union, soigneusement sélectionnés, s'envolent de Bruxelles



*pour Dakar afin d'assister à une réunion entre l'UE et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, signataires des accords de Lomé. Le vol est offert et les représentants des médias auront droit à une enveloppe de 84 euros (551 F) par jour pour faire face à leurs menus frais sur place (...) Coût de l'opération: 50 000 euros (328 000 F) ». Révélant que le Parlement européen et les États membres utilisaient à l'occasion des moyens identiques pour se gagner l'intérêt et les faveurs de la presse accréditée, Jean Quatremer osa poser, à la fin de son article, la question trop longtemps taboue : « Est-il normal que la Commission et le Parlement se comportent comme des agences de voyages et distribuent ainsi l'argent public pour des opérations de publicité ? D'autre part, est-il sain que les journalistes bénéficient ainsi des largesses d'institutions qu'ils sont censés pouvoir librement critiquer ? »*

Cette dénonciation publique de ces petits « arrangements entre amis » valut à Jean Quatremer, ainsi qu'à ses « complices » dans la révélation des dérapages financiers de la Commission, dont nous-même, non seulement une certaine opprobre de la part de certains correspondants, en particulier ceux présents à Bruxelles depuis de nombreuses années, mais également d'être l'objet de poursuites judiciaires intentées par certains membres de la Commission : hauts fonctionnaires, commissaires ou bénéficiaires des emplois fictifs en question. Le rapport établi par un groupe de « sages » en mars 1999, constitué à la demande du Parlement européen qui s'était lui aussi saisi de cette affaire, donna pourtant raison à Quatremer. Cette confirmation des faits ainsi révélés entraîna la chute de la Commission Santer et les poursuites cessèrent comme par enchantement ou n'aboutirent pas. Avec la nouvelle Commission, présidée par l'Italien Romano Prodi, il ne fut plus question de « rendez-vous de midi » pour qualifier le point de presse quotidien du service du porte-parole mais de « *midday briefing* ». L'adoption d'une terminologie propre aux médias anglo-saxons – dont le quotidien britannique *Financial Times* était le plus éminent représentant à Bruxelles depuis nombre d'années et considéré par beaucoup de correspondants comme un modèle de « non alignement » national – sonna comme un rappel à plus de professionnalisme de part et d'autre. Rebaptisé également en « service de presse », le service du porte-parole s'attacha, en outre, à exiger de la part des candidats à l'accréditation des attestations tangibles de leur appartenance à un média clairement identifié. Ces preuves devant être renouvelées chaque année.

La Commission, à l'instar de toute forme de pouvoir politique ou économique, ne renonça pas pour autant à tenter d'influencer les correspondants ou à les gagner purement et simplement à sa cause. Pour preuve, l'appel à recrutement qu'elle lança en mai 2001, via la société belge de communication Strat & Com S.A., de journalistes *free-lance*

francophones et anglophones «intéressés par des collaborations ponctuelles ou suivies ». Les heureux élus étaient censés travailler « à la conception stratégique et conseil médiatique (lot 1) : analyse des tendances de l'opinion, identification des publics-cibles, sélection des informations pertinentes, mise en forme des infos, identification des médias, création des bases de données ; à l'écriture d'articles (lot 2) ; à la réécriture de produits d'information (lot 3) ». Tout un programme !

### **Pour ou contre l'Europe fédérale**

La chute de la Commission, quoiqu'il en soit, n'a pas seulement ouvert une nouvelle ère dans ses rapports avec la presse, instituant *de facto* la reconnaissance du bien fondé du « journalisme d'investigation » dans la capitale de l'Europe ; elle a aussi à faire évoluer sensiblement les comportements de la communauté des correspondants étrangers auprès des institutions européennes. Cette évolution doit beaucoup aussi, comme nous l'avons déjà indiqué, à la professionnalisation des correspondants et la diversification croissante de leurs nationalités. Les ghettos nationaux se sont progressivement et en partie disloqués pour donner naissance, par exemple, à des *pools* transnationaux de correspondants qui se regroupent selon leurs affinités personnelles ou en fonction de la périodicité des médias auxquels ils appartiennent. Ces petites cellules d'investigation, d'une dizaine de membres au plus, organisent chacune de son côté des rencontres avec des hauts fonctionnaires, des commissaires ou des diplomates pour des entretiens dits généralement de *background*. Prisées par les personnalités invitées, ces rencontres informelles ont l'avantage de réduire sensiblement l'influence du service de presse de la Commission sur la communauté des correspondants bruxellois.

Quoique moins structurée qu'auparavant sur la base des appartenances nationales, cette communauté ne s'est pas défaite, néanmoins, de toute forme de chauvinisme. Outre qu'il demeure plus facile pour chacun d'aller pêcher ses sources auprès d'informateurs parlant la même langue – l'UE compte aujourd'hui 11 langues de travail et en totalisera 21 avec l'adhésion en 2004 des dix pays d'Europe centrale et orientale – la relation des événements bruxellois demeure très influencée par la vision qu'on a de l'avenir de l'Europe dans les différents États membres. Or, cet avenir est le sujet d'actualité numéro un à Bruxelles depuis que l'élargissement est devenu inéluctable. L'ouverture des travaux de la Convention présidée par Valéry Giscard d'Estaing d'une part, et la fracture entre les Quinze provoquée par la crise irakienne d'autre part, n'ont fait que renforcer cette tendance.

On voit ainsi la communauté des correspondants bruxellois se partager entre partisans et adversaires d'une UE fortement intégrée. Ce clivage ne se manifeste pas toujours de façon claire. Quand les correspondants du *Monde* ou de *Libération* s'en prennent à Romano Prodi, lui reprochant notamment d'être un médiocre communicant, c'est en fait pour faire porter au Président de la Commission et non au système communautaire dans son ensemble la responsabilité de l'incapacité de Bruxelles à renforcer les institutions. En revanche, si *The Economist* publie, comme dans son numéro du 1<sup>er</sup> décembre 2001, un article intitulé « In defence of Romano Prodi », signé du pseudo « Charlemagne » affecté à tous ses correspondants à Bruxelles, c'est que l'hebdomadaire britannique, réputé eurosceptique, considère au contraire que c'est le système lui-même qui n'est pas adéquat et que les projets des « fédéralistes » sont irréalistes. Dans son mémoire de fin d'études de l'Université de Cambridge consacré aux identités nationales et aux médias<sup>11</sup>, Leonard Novy analyse ainsi le phénomène : « Tandis que la presse britannique traite l'opposition populaire à l'UE comme une conséquence naturelle, voire logique, du projet d'intégration, elle est plutôt considérée dans les journaux allemands comme la conséquence du déficit d'image de Bruxelles. Le *Süddeutsche Zeitung*, par exemple, explique que l'Euro peut-être perçu à juste raison comme un cas de "centralisme" autocratique. Mais cette perception est expliquée comme le résultat d'une "arrogance dans la politique européenne" des élites politiques et économique, qui promeuvent la monnaie unique sans communiquer leur projet aux peuples. »

Jugée très provinciale dans les années 1960 par les pionniers de la construction européenne, Bruxelles est devenue, à l'instar de Washington, une capitale politique d'envergure internationale. L'influence de la législation communautaire, par ailleurs, ne cesse d'augmenter sur la vie d'un nombre lui aussi sans cesse grandissant de citoyens européens. Les crises qui s'y nouent et s'y dénouent suscitent aujourd'hui l'attention du monde entier. Tout cela concourt à ce que les médias européens et étrangers s'intéressent plus que par le passé à ce qui s'y passe et que les diplomates, les fonctionnaires ou les journalistes n'aient plus le sentiment d'aller travailler dans un chantier perdu au milieu de nulle part et où tout reste à faire. Certains correspondants de la première heure y sont encore en activité, signe qu'il fallait être volontaire à l'époque pour prendre ce poste. Aujourd'hui, le renouvellement de la salle de presse s'accélère, preuve que le statut de correspondant tend à s'y banaliser. Reste qu'en raison de la grande diversité linguistique et culturelle de l'Europe (et de l'édifice institutionnel complexe qu'elle induit), la couverture de l'actualité y demeurera longtemps encore un exercice plus délicat qu'ailleurs ■

### Quand la Commission réécrit les articles...

Afin d'illustrer jusqu'à quel point la Commission entendait au cours de cette période « archaïque », contrôler l'information la concernant, je crois utile de raconter l'anecdote personnelle suivante. Quelques mois après mon installation à Bruxelles, en 1992, j'ai été contacté par le magazine français *La Recherche* pour la rédaction d'un article sur le volet « Formation et mobilité » du 4<sup>e</sup> Programme Cadre de Recherche et de Développement de la Commission (PCRD). Le directeur de la rédaction, un ami, me précisa que cet article serait publié dans un numéro spécial consacré à la recherche européenne et financé par la Commission elle-même. Devant mes réticences, il m'assura que ce numéro serait réalisé en toute indépendance. Au terme d'une assez longue enquête – au cours de laquelle j'ai interrogé des fonctionnaires en charge de ce programme, des chercheurs qui en avaient bénéficié et/ou avaient participé à sa préparation et à son évaluation ainsi que des correspondants bruxellois au fait du sujet – je livrais un article que je crois pouvoir affirmer comme étant « équilibré » et qui donnait un panorama assez complet de ce programme. Cet article, accepté par *La Recherche* après quelques modifications mineures sur la forme, fut relu ensuite par les responsables de la Direction Générale de la Recherche de la Commission. Ils s'empressèrent de le réécrire, sans m'en informer, afin d'en gommer tout aspect négatif !

Autre exemple, cité par Gilles Bastin : celui d'un certain « Tm ». Ce journaliste free-lance, qui fait aussi office de conseiller en communication et qui a eu plusieurs contrats de sous-traitance avec la Commission européenne pour des activités d'information et de communication, témoigne : « [La Commission] intervient en permanence. Je vous donne un exemple. J'ai travaillé sur un projet comme éditeur d'un magazine appelé *Consensus Social Protection News*. Qu'est-ce que c'était ? Un programme unique dans son genre qui visait à réunir les États membres et les pays de l'Europe centrale et orientale autour du problème de la réforme des systèmes de protection sociale. La Commission a décidé en 1997 de donner à ces pays leur propre programme, ils leur ont donné un magazine et c'est moi qui ai été nommé éditeur. C'était très multiculturel et très bon. Mais d'une certaine façon ce programme est devenu trop puissant et trop bon. Vous savez ce qu'ils ont fait ? Ils ont annulé le programme. Plus de newsletter ! Et ils sont revenus à l'ancien système de la Commission. Tout le monde était furieux ! Ce qui s'est passé alors c'est que dans le dernier numéro du magazine, j'ai écrit un éditorial qui disait que tout le monde était mécontent. Et la Commission l'a coupé. Ils ont sorti la newsletter sans éditorial et sans critique de la Commission. Aucune information là-dessus ! (...) Ils payaient et donc pour eux, cela devait exactement suivre leur point de vue. La critique n'était pas permise. Est-ce que c'est de la démocratie ça ? »\*

\* in « Les professionnels de l'information en travailleurs de la gouvernance - Éléments d'économie politique de l'information européenne à Bruxelles depuis les années 1960 ».

*Notes*

1. Un extrait d'un article intitulé « Le Correspondant étranger », publié le 13 mai 2002 par *The New Statesman*. Victoria Brittain fut pendant 30 ans correspondante à l'étranger et en charge du *desk* des correspondants.
2. Jeu de mot entre « spouts » et « sprouts », entre les « tuyaux » et les « choux »... de Bruxelles.
3. Les salaires des journalistes belges sont parmi les plus bas d'Europe occidentale.
4. In « Les journalistes accrédités auprès des institutions européennes à Bruxelles », *Les Métiers de l'Europe politique*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg.
5. In « La démission de la Commission européenne, affaire politico-médiatique », *Rapport de fin d'études*, Faculté de droit de l'Université Lyon II-Lumière, 1999.
6. In « Les relations entre la Commission et le Corps de presse accrédité auprès de l'Union européenne : crise et renouvellement des pratiques », *Pôle Sud*, n°15, automne 2001.
7. *op. cit.*
8. *op. cit.*
9. *op. cit.*
10. *Libération*, samedi 6 et dimanche 7 février 1999.
11. In « Identity, mass media and the public sphere in European Union », MPhil Dissertation, University of Cambridge, Center of International Studies, 2002

